

que l'application prochaine des droits de tirage spéciaux au sein du Fonds monétaire international était souhaitable. Il a constaté la préoccupation des deux Gouvernements pour l'expansion économique des pays en voie de développement et le désir desdits Gouvernements de participer avec d'autres pays à l'exploration de moyens propres à ouvrir pour les pays en voie de développement de nouvelles perspectives de commerce.

3. Le Comité a noté avec inquiétude les événements actuels relativement à la commercialisation du blé sur le plan international, qui ont exercé une forte pression sur les dispositions relatives à la fixation des prix dans le cadre de l'Arrangement international sur les Céréales. Les membres du Comité ont exprimé leur désir de procéder à des consultations bilatérales et avec les gouvernements d'autres pays intéressés afin de chercher les moyens de surmonter ces difficultés et de rétablir la stabilité dans les marchés internationaux, conformément aux objectifs de l'Arrangement international sur les Céréales, réalisation importante découlant des négociations Kennedy.

4. Le Comité a examiné les nombreux rapports commerciaux et économiques existants entre les deux pays. Les Ministres ont réaffirmé le désir des deux Gouvernements de coopérer étroitement en vue de renforcer ces rapports. Ils ont souligné l'importance de consultations intimes sur des questions d'intérêt mutuel.

5. Le Comité est convenu que l'inflation et le besoin de refroidir leurs économies surchauffées présentaient de graves problèmes auxquels les